

Recensions

☞ Autour du cardinal Pie

La plupart des grandes vérités chrétiennes ont leur docteur propre, qui les a défendues victorieusement face à l'adversaire et illustrées en des sentences qui demeurent classiques. Saint Augustin est ainsi le docteur de la grâce, saint Léon celui de l'incarnation, saint Thomas – outre son titre de Docteur commun – celui de l'eucharistie.

La royauté sociale de Jésus-Christ ne fait pas exception à la règle. Elle a eu son docteur, en plein XIX^e siècle, et sur le siège épiscopal de saint Hilaire : le cardinal Pie. Certes, le cardinal de Poitiers n'a jamais reçu le titre de Docteur de l'Église, mais on sait qu'il fut honoré par les papes Pie IX, Léon XIII, et saint Pie X¹. Ce dernier déclarait : « J'ai lu tout ce qu'a écrit le cardinal Pie : c'est mon maître ». Selon Théotime de Saint-Just, il ne passa « guère de jours sans en lire quelques pages ».

Les écrits et discours de l'évêque de Poitiers ont plus d'un siècle, mais, malgré un contexte différent, le combat reste le même. Dans cette mêlée où il devient difficile de discerner l'ami de l'ennemi, le cardinal Pie, inspiré des saintes Écritures et de la lecture assidue

des Pères de l'Église, énonce des principes immuables dont il est bon de s'imprégner. Du haut de sa chaire, le successeur de saint Hilaire dénonçait ainsi les bonnes âmes chrétiennes qui se prévalaient de prudence : « La prudence est partout... Le courage ne sait plus être public, nous périssons de sagesse. »

Louis-François Pie (26 septembre 1815 – 18 mai 1880) est ordonné prêtre en 1839 et devient vicaire à Notre-Dame de Chartres. L'évêque de Chartres en fait son vicaire général en 1849, mais le voilà, cette même année, nommé évêque de Poitiers, fonction qu'il occupe jusqu'à sa mort. Il joue un rôle très important pendant le concile Vatican I, en défendant l'infaillibilité pontificale. Le 12 mai 1879, un an avant son décès, il est fait cardinal par Léon XIII.

Aujourd'hui, plus d'un siècle après, deux faits s'imposent à nous :

– d'une part, l'hérésie libérale (Dieu banni de la société) est depuis longtemps la principale erreur de nos sociétés.

– d'autre part, le cardinal Pie en demeure le principal adversaire.

La conclusion va de soi : tout chrétien un tant soit peu cultivé a le devoir de l'étudier.

Pour ce faire, trois méthodes

1 — Voir « L'influence de la pensée du cardinal Pie dans le programme de saint Pie X », par M l'abbé PINAUD, dans *Le Sel de la terre* 42, p. 206-221.

sont possibles :

1. — lire, plume à la main, les œuvres intégrales du cardinal Pie (c'est sans doute, en soi, la meilleure solution) ¹,

2. — trouver un bref compendium résumant son œuvre,

3. — ou bien (solution intermédiaire), étudier des morceaux choisis, sélectionnés avec soin.

Or, le compendium et le recueil des textes fondamentaux de l'évêque de Poitiers existent. Ce sont ces livres que nous voulons présenter ici.

— I —

La Royauté Sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ d'après le cardinal Pie

Dans *La Royauté Sociale de Notre-Seigneur Jésus Christ d'après le cardinal Pie*, le père Théotime de Saint Just ² offre un

1 — Les œuvres complètes du cardinal Pie ont été réimprimées par les Éditions Saint-Rémi (BP 80, 33410 Cadillac), 320 €.

2 — Le père Théotime (1882-1962) est né dans le petit village de Saint-Just-la-Pendue, à 15 km à l'ouest de Tarare. Vocation précoce — enfant, déjà il voulait se consacrer à Dieu — il devint capucin dès 1900, à l'âge de dix-huit ans. Théologien et historien, il fit honneur à son ordre par ses vertus de simplicité et d'humilité. Vers la fin de sa vie, il assurait la direction spirituelle de nombreux prêtres et se montrait inquiet de leur mentalité. Confesseur renommé, il passait, dit-on, la moitié de son temps au confessionnal. En 1925, juste après la publication de *Quas primas* et l'instauration de la fête du Christ-Roi par Pie XI, il publie la première édition de son livre : *La doctrine du Christ-Roi*. En 1931, paraît la troisième édition définitive, considérablement augmentée.

petit traité suivi et logique qui résume l'œuvre de l'évêque de Poitiers.

L'ouvrage est divisé en quatre parties :

1) Jésus-Christ est le roi des nations, celles-ci lui doivent obéissance.

2) Les nations modernes sont révoltées contre lui et subissent les lourdes conséquences de cette rébellion.

3) Comment restaurer ce règne social ? Les restaurateurs et leurs devoirs ; le programme de restauration ; les difficultés ; les modèles du gouvernement chrétien.

4) L'avenir de la royauté sociale du Christ.

Inspiré de l'encyclique *Quas primas* (sur le Christ-Roi), l'ouvrage du père Théotime en illustre la doctrine en citant abondamment l'évêque de Poitiers. Notre-Seigneur Jésus-Christ a droit de régner par de par sa naissance, mais aussi par droit de conquête, de par sa passion.

Aux arguments tirés des Pères de l'Église, le cardinal Pie ajoute toujours celui de la raison :

La raison nous apprend que Dieu est l'auteur de la société, non pas seulement en ce sens qu'il a tiré du néant les individus qui la composent, mais encore parce qu'il lui a donné la

Il publie, en 1934, la *Vie des frères Lehmann*, en 1942, un vaste travail en quatre volumes où il raconte l'histoire des capucins de la Province de Lyon depuis ses origines jusqu'en 1942, et en 1961, un volume de 400 pages : *Étude complémentaire sur la royauté sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ*.

vie propre qui la caractérise : la vie sociale. L'homme, en effet, s'épanouit en famille et la famille en nation, en vertu d'une tendance et suivant des lois qu'il a reçues du Créateur. Et après les avoir fondées, Dieu fait vivre les nations et les gouverne [...] Puisque les peuples, en tant que peuples, dépendent ainsi du Créateur, ils doivent, en tant que peuple, reconnaître son autorité. Ils doivent à Dieu un hommage public, social, national. [p. 43]

Mgr Pie montre d'une façon lumineuse que la société ne se relèvera de ses ruines que par une application totale et entière du droit public chrétien.

Réponses à quelques objections

Le père Théotime s'attarde sur plusieurs objections à cette doctrine, notamment celle du « tournant constantinien » (qui connaîtra un regain de faveur grâce au père Congar). Tous les maux de l'Église viendraient de l'alliance du pouvoir civil et du pouvoir religieux : séparons-les, et tout rentrera dans l'ordre. Or, Mgr Pie montre, par l'histoire, que ces affirmations sont complètement erronées. Ironiquement il s'exclame :

Les dissidences religieuses, les hérésies sont nées de là : il n'y en avait point avant ! [...] depuis le règne des grands principes de 89, depuis la proclamation des Droits de l'homme et de l'État, à l'exclusion de tous droits sociaux de la grande institution surnaturelle de Jésus-Christ, il n'y a plus eu de guerres civiles

ni de catastrophes sociales ? [p. 171].

Certains continuent cependant d'argumenter, affirmant que l'histoire est faite de ces luttes entre le sacerdoce et l'empire. Le père Théotime explique :

Mgr Pie ne nie pas ces luttes et ne dissimule pas ces conflits, mais il soutient que cette résistance de l'Église était absolument nécessaire pour sauvegarder les droits intangibles de Jésus-Christ. [p. 171]

L'application du droit chrétien formerait une théocratie, disent d'autres. L'Église absorberait la puissance de l'État, le droit chrétien étoufferait le patriotisme ! Mgr Pie montre clairement que la civilisation politique de l'Europe fut bâtie sur le droit chrétien ; que c'est lui qui l'a conservé et défendu pendant plusieurs siècles ; qu'il est la plus puissante source de progrès dans tous les domaines.

A ceux qui, soucieux de la paix intérieure des États, se demandent ce que deviendraient les autres cultes sous le régime du droit chrétien, Mgr Pie répond que « les autres cultes jouiront de toutes les garanties assurées par la loi » (p. 208). L'évêque de Poitiers est conscient qu'une certaine tolérance religieuse est devenue nécessaire. A ceux qui disent que la réinstauration du droit chrétien ramènerait de nouvelles guerres de religions, il indique que la sagesse de l'Église sait s'adapter aux époques et aux circonstances. Sans mettre toutes les religions sur un pied

d'égalité, l'État de droit chrétien les tolère.

Mais la nation ne suivrait pas, disent les sceptiques. Mgr Pie montre, par l'histoire, qu'avec la grâce de Dieu tout est possible. Il présente l'exemple de Clovis, qui, encore hésitant, par crainte de n'être pas suivi, voit son peuple touché par la grâce, n'attendant que l'exemple de son chef pour recevoir le baptême. Il en sera toujours ainsi, affirme le cardinal Pie avec beaucoup de conviction. Garcia Moreno, pour qui l'évêque de Poitiers ne tarit pas d'éloge, en fournit un exemple contemporain, bien qu'éphémère.

L'apostasie des nations et ses conséquences

Le cardinal Pie dénonce donc l'*apostasie des nations* : la sécularisation absolue des lois, de l'éducation, du régime administratif, des relations internationales, de l'économie sociale ; quant au droit, il n'est plus, dit-il, qu'une conspiration contre le droit chrétien.

Et quelles sont les conséquences de cette apostasie ? L'ultime résultat est la perte des âmes, par l'incrédulité, l'opposition au sacerdoce catholique, le naturalisme. Le cardinal Pie s'acharne véritablement contre cette fausse doctrine qui fait abstraction de la Révélation et « qui prétend que les seules forces de la raison et de la nature suffisent pour conduire l'homme et la société à sa perfection » (p. 62). Les conséquences de ce naturalisme sont l'injustice, le sensualisme égoïste et l'orgueil effréné, affirme le cardinal Pie,

comme s'il voyait parfaitement à l'avance notre époque.

L'homme veut se passer de Dieu, Dieu l'abandonne donc aux seules forces de sa nature, et lui fait ainsi subir un des pires châtements : *le manque absolu de grands hommes*. Mal du XIX^e siècle (Mgr Pie le montre bien), du XX^e siècle (nous l'avons expérimenté), il sera aussi celui du XXI^e siècle. Les « sociétés n'ont plus d'hommes qui puissent les délivrer de la tyrannie et les guérir de la fièvre des révolutions » (p. 84). La société est entrée dans un cercle vicieux dont seul le bras divin pourra arrêter la course folle.

Comment rétablir le règne du Christ-Roi ?

Mais comment contribuer à rétablir le règne social de Jésus-Christ ? La première obligation des chrétiens fidèles est de faire régner Jésus-Christ *dans leur intelligence* par l'instruction religieuse, qui doit être pour eux un aliment de foi intégrale et complète en la royauté du Christ. Les chrétiens sont tenus de croire avec tout leur cœur que Jésus-Christ a le droit de régner sur les institutions sociales.

La foi en la royauté sociale du Christ, le fidèle la manifesterait surtout en pratiquant publiquement la religion chrétienne [p. 100].

Les fidèles ont également le devoir d'affirmer leur foi dans leur vie familiale et publique ainsi que dans leurs relations sociales. Cependant les seuls efforts de l'homme ne feront rien ; à l'action, il faut joindre la

prière, unique moyen d'obtenir la pitié de Dieu.

Mgr Pie souligne énergiquement le rôle du prêtre. Le prêtre, étant le principal officier de Dieu sur terre, doit prêcher sans relâche et sans atténuation la royauté sociale du Christ. Mgr Pie insiste : « sans crainte de se répéter ». Le prêtre parlant une fois ou l'autre de la royauté sociale du Christ croit avoir fait son devoir, certain que tous les fidèles sont convaincus. Mais le fidèle vit chaque jour dans le monde ; toute la semaine il voit et entend le contraire de ce qu'il écoute le dimanche en sermon. Le monde redit toujours la même chose ; Satan n'a pas peur de répéter son message maudit. Il a bien compris que c'est le martèlement des gouttes d'eau qui, à la longue, creuse le rocher. Les prêtres doivent être convaincus qu'ils ne se répèteront jamais assez. « Prêche à temps et à contre temps », disait déjà saint Paul à Timothée.

En conclusion de son vigoureux compendium, le père Théotime de Saint-Just pose deux questions : « Qu'avons-nous fait pour le règne social du Christ, et que ferons-nous ? » (p. 241). Mgr Pie relève spécialement ce qu'il appelle le *péché de silence et de timidité* chez certains prêtres. Il souligne le manque de foi et de courage des chrétiens. Souvent, « dans la vie privée nous croyons, mais dans la nation, nous marchons comme des incrédules. Manque de foi ! » (p. 246) ; manque de courage également.

Et la France ?

Quant à la reconstitution du règne de N.S.J.C. sur la terre, le cardinal Pie n'a aucun doute. Quant au rôle de la France, en revanche, il semble moins certain. Il s'interroge : « La France reprendra-t-elle son rôle antique de chevalier du Christ ? » (p. 230). Mgr Pie craint que la France périsse dans la crise. Mais il ne peut s'empêcher d'espérer, de croire fermement, malgré toutes ses appréhensions, que la France jouera un grand rôle. Sur ce point, Mgr Pie connut des moments d'hésitations et même de pessimisme, mais sans arriver cependant à perdre l'espérance.

Luttons !

Le dernier mot de Mgr Pie est « Luttons ! ».

Oui,

Luttons parce que la condition de tout règne est d'être défendu par des soldats. Luttons, parce que les ennemis de ce règne se font plus nombreux et plus acharnés. Luttons, parce que plus nous avançons vers la fin des temps, plus ce sera la condition des chrétiens ici-bas [p. 250-251].

Pour ceux qui sont déjà convaincus que la royauté sociale du Christ doit s'étendre sur toute la terre, ce livre sera porteur d'espérance ; aux autres, plus hésitants, ce livre montrera bien que la société est malade de l'usurpation du trône de Dieu sur terre. Quant à ceux qui désirent se faire apôtres et

combattre spécialement l'athéisme social (qui attire aujourd'hui le châtement de l'Islam), ce livre leur donnera de nombreux et solides arguments.

— Père Théotime de SAINT JUST, *La Royauté Sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ d'après le Cardinal Pie*, Éditions Saint-Rémi, 261 pages, 18,99 €.

— II —

Le Cardinal Pie de A à Z

Les œuvres épiscopales de l'évêque de Poitiers comptent environ cinq mille cinq cents pages. Le recueil *Le Cardinal Pie de A à Z* en compte six fois moins (895 pages). Jacques Jammet a sélectionné des extraits et les a classés par thème (environ deux cents thèmes rangés dans l'ordre alphabétique). Son ouvrage, peut donc être lu de façon continue ou bien consulté comme un dictionnaire.

Pour chacun des sujets, les extraits se succèdent selon l'ordre chronologique des neuf tomes de l'édition de H. Oudin, (Paris-Poitiers, 1887). Chaque extrait est précédé de sa référence. En se reportant aux tables reproduites dans le volume, le lecteur peut situer chaque extrait dans l'édition Oudin et découvrir ainsi la date du document et les circonstances qui l'ont provoqué. Nous regrettons tout de même que l'auteur n'ait pas indiqué la date à côté des références de chacun des extraits.

L'avant-propos de l'abbé Christian-Philippe Chanut, curé doyen de Milly-la-Forêt, est fort intéressant. Il replace rapidement les écrits du cardinal dans son contexte historique, montre l'importance de sa pensée ainsi que son influence sur saint Pie X.

De même, Jacques Jammet a eu l'heureuse idée de fournir, en guise d'introduction, un article du père Longhaye intitulé « Vingt-cinq ans d'épiscopat ». Ce texte, qui constituait l'épilogue du tome huitième de l'édition Oudin, distingue trois phases dans la guerre doctrinale menée par le cardinal Pie contre le naturalisme contemporain :

— de 1849 à 1860, il se bat contre le naturalisme nationaliste et éclectique conduisant inexorablement au naturalisme radical et athée ;

— de 1860 à 1870, son intérêt suprême est à Rome : le cardinal dispute au naturalisme militant et envahisseur, à la révolution, le dernier asile de la politique chrétienne ;

— enfin, de 1870 à la fin de sa vie, l'évêque de Poitiers s'attarde surtout sur les désastres de la France. Il répète sans relâche qu'un peuple ne se relève pas sans Dieu.

Dans l'ouvrage, le lecteur peut naviguer du thème *Action* jusqu'à *Vocation*, en passant par *Christ-Roi*, *démocratie*, *dogme*, *douceur*, *éducation*, *enfer*, *Europe*, *famille*, *foi*, *France*, *gallicanisme*, *islam*, *Jeanne d'Arc*, *jeunes*, *laïcité*, *libéralisme*, *magistère*, *mariage*, *mère*, *messe*, *militaire*, *morale*, *naturalisme*, *noblesse*, *œcumé-*

combattre spécialement l'athéisme social (qui attire aujourd'hui le châtement de l'Islam), ce livre leur donnera de nombreux et solides arguments.

— Père Théotime de SAINT JUST, *La Royauté Sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ d'après le Cardinal Pie*, Éditions Saint-Rémi, 261 pages, 18,99 €.

— II —

Le Cardinal Pie de A à Z

Les œuvres épiscopales de l'évêque de Poitiers comptent environ cinq mille cinq cents pages. Le recueil *Le Cardinal Pie de A à Z* en compte six fois moins (895 pages). Jacques Jammet a sélectionné des extraits et les a classés par thème (environ deux cents thèmes rangés dans l'ordre alphabétique). Son ouvrage, peut donc être lu de façon continue ou bien consulté comme un dictionnaire.

Pour chacun des sujets, les extraits se succèdent selon l'ordre chronologique des neuf tomes de l'édition de H. Oudin, (Paris-Poitiers, 1887). Chaque extrait est précédé de sa référence. En se reportant aux tables reproduites dans le volume, le lecteur peut situer chaque extrait dans l'édition Oudin et découvrir ainsi la date du document et les circonstances qui l'ont provoqué. Nous regrettons tout de même que l'auteur n'ait pas indiqué la date à côté des références de chacun des extraits.

L'avant-propos de l'abbé Christian-Philippe Chanut, curé doyen de Milly-la-Forêt, est fort intéressant. Il replace rapidement les écrits du cardinal dans son contexte historique, montre l'importance de sa pensée ainsi que son influence sur saint Pie X.

De même, Jacques Jammet a eu l'heureuse idée de fournir, en guise d'introduction, un article du père Longhaye intitulé « Vingt-cinq ans d'épiscopat ». Ce texte, qui constituait l'épilogue du tome huitième de l'édition Oudin, distingue trois phases dans la guerre doctrinale menée par le cardinal Pie contre le naturalisme contemporain :

— de 1849 à 1860, il se bat contre le naturalisme nationaliste et éclectique conduisant inexorablement au naturalisme radical et athée ;

— de 1860 à 1870, son intérêt suprême est à Rome : le cardinal dispute au naturalisme militant et envahisseur, à la révolution, le dernier asile de la politique chrétienne ;

— enfin, de 1870 à la fin de sa vie, l'évêque de Poitiers s'attarde surtout sur les désastres de la France. Il répète sans relâche qu'un peuple ne se relève pas sans Dieu.

Dans l'ouvrage, le lecteur peut naviguer du thème *Action* jusqu'à *Vocation*, en passant par *Christ-Roi*, *démocratie*, *dogme*, *douceur*, *éducation*, *enfer*, *Europe*, *famille*, *foi*, *France*, *gallicanisme*, *islam*, *Jeanne d'Arc*, *jeunes*, *laïcité*, *libéralisme*, *magistère*, *mariage*, *mère*, *messe*, *militaire*, *morale*, *naturalisme*, *noblesse*, *œcumé-*

nisme, pape, pénitence, prêtre, prosélytisme, protestantisme, rationalisme, révolution, schisme, sécularisation, Syllabus, université, Vendée, vieillard et bien d'autres.

Les thèmes sont donc très diversifiés et chaque lecteur, qu'il soit père ou mère de famille, militaire, prêtre, religieux, universitaire ou simple curieux, y trouvera des références fort opportunes qui pourront servir aussi bien à sa

formation individuelle qu'à ses recherches sur un thème précis.

Nous laissons à nos lecteurs la joie de découvrir les écrits de l'évêque de Poitiers ; clair et limpide, il est désaltérant pour l'âme et l'intelligence.

— Jacques JAMMET, *Le Cardinal Pie de A à Z*, Paris, Éditions de Paris, 2005, 895 pages, 35 €.

Philippe de Longsault



👉 Un abrégé de l'histoire turque

Après avoir publié un essai apologétique (*La Vérité des miracles, de Jésus au Padre Pio*), Pierre Lassieur offre une synthèse de l'histoire (méconnue) des Turcs, à l'heure où ils veulent entrer dans l'espace économique européen. En vingt-quatre chapitres courts et alertes, l'auteur présente l'histoire de ces peuplades venues d'Asie qui ont fondé l'immense Empire ottoman. Il intercale des chapitres thématiques pour commenter le fratricide, le sérail, la guerre, les minorités, le génocide arménien, la question chypriote...

Tout commence au XI^e siècle lorsque les Turcs Seldjoukides, partis des plateaux de Mongolie, arrivent au Moyen-Orient et s'islamisent. Leur arrivée dévastatrice provoque l'appel du pape Urbain II, en 1095, qui cherche à les contenir et à leur reprendre les

terres sanctifiées par la présence de Notre Seigneur Jésus-Christ. L'auteur résume en quelques lignes ces trois siècles de présence seldjoukide (XI^e-XIII^e siècles) et précise que leur État disparaît « sous l'effet d'une invasion mongole », celle du petit-fils de Gengis Khan, le fameux Batou Khan qui porta la guerre et la désolation non seulement au Moyen-Orient mais encore dans toute la Russie, à l'époque où l'on bâtissait la Sainte Chapelle à Paris.

Sous le joug mongol, l'Anatolie (c'est-à-dire la Turquie actuelle) s'émiette en petites principautés turques dont celle des Ottomans (du chef Osman qui régna de 1280 à 1326). La tribu d'Osman reprend l'expansion turque et se retrouve rapidement en Europe, au point qu'en 1370, elle a déjà progressé jusqu'aux

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !